

## Au sujet des garrigues languedociennes

André Billange

Les Études rhodaniennes, Année 1945, Volume 20, Numéro 1  
p. 125 - 126

[Voir l'article en ligne](#)

### Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

#### Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/> ). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

# AU SUJET DES GARRIGUES LANGUEDOCIENNES

par André BILLANGE

L'Etude des garrigues languedociennes a fait de grands progrès ces dix dernières années. Jules Sion et M. le Professeur Marres y ont contribué par leurs travaux personnels et par tous ceux qu'ils ont suscités (1). Actuellement, les divers aspects de nos garrigues n'ont plus guère de secrets, et si certains problèmes de morphologie sont à présent discutés, tous les chercheurs sont d'accord pour reconnaître le rôle essentiel joué par l'homme dans la genèse des paysages. C'est à une mise au point de ces questions de géographie humaine que M. Paul Marres vient de consacrer un article dans la « Revue du Languedoc » (2).

« Le terme de garrigue éveille l'image de collines ou de bas-plateaux jonchés de pierrailles, aveuglantes sous le soleil, piquetées d'une brousse épineuse de chênes-kermès, abritant dans les interstices entre les cailloux calcaires des touffes, tapies au sol, de plantes odoriférantes ». Mais cet aspect change dès qu'on s'éloigne des villes : « la Garrigue s'habille d'un manteau de taillis denses », formant de véritables bois au milieu desquels s'ouvrent des bassins aux sols riches, zones des cultures et des habitations. L'âpreté des garrigues voisines des grands centres habités s'explique donc par une raison historique : l'abus des coupes et du pacage. Tout un genre de vie original a été fondé pendant des siècles sur l'utilisation des bois : économie quasi forestière associée d'ailleurs à l'exploitation agricole des bassins.

Analysant les aspects défunts de cette forme d'activité, M. Marres distingue trois types de genres de vie : le type forestier, le type des marges, et le type de la garrigue urbaine (les deux premiers présentant d'ailleurs beaucoup de traits communs) :

1°) Le type forestier domine sur les plateaux sciés de gorges profondes (Hérault, Gardon), parsemés de reliefs résiduels (St-Loup, Serre du Bouquet) et interrompus par quelques bassins marneux (ex. celui de St-Martin-de-Londres, le Vaunage...). « En général, le territoire des communautés est établi à la fois sur des bassins susceptibles de fournir des terres de labour et sur la garrigue boisée ». Le peuplement s'est fait par villages groupés au creux des bassins ou parfois sous forme de mas établis à la limite de l'« Ager » et du « Saltus ». L'économie rurale ressemblait beaucoup à celle des montagnards des Grands Causses. Les Bassins produisaient surtout des céréales nourricières, et l'Ele-

---

(1) Emile JOURDAN : La Côte calcaire du Languedoc entre Nîmes et le Vidourle — Extrait du *Bull. de la société Languedocienne de Géographie*, Montpellier, 2<sup>e</sup> série, T. X, 1939 et t. XI, 1940.

— Paul MARCELIN : Les Bâisseurs à pierre sèche et leurs œuvres dans la Garrigue Nimoise — Extrait de « l'Ecole Antiquaire de Nîmes » — Nîmes — 1941 — XXII<sup>e</sup> session. P. 73-103.

— André BILLANGE : La Garrigue de Nîmes — Extrait du *Bull. de la société Languedocienne de Géographie*, Montpellier, 2<sup>e</sup> série, T. XIII, 1942 et t. XIV, 1943 ; et tirage à part, 286 pages.

(2) Paul MARRES : La Garrigue, son utilisation à travers les âges — Extrait de la *Revue du Languedoc*, Albi, 1944, n<sup>o</sup> 2, pages 178-189, et n<sup>o</sup> 4, pages 380-392.

vage, associé à la culture par la compascuité, lui fournissaient un précieux engrais. Les bêtes paissaient dans les communaux et, l'été, transhumaient le long de vieilles drailles vers les hauteurs plus fraîches de l'Aigoual ou de la Margeride. Les Bois (dont certains étaient mis en « défens », c'est-à-dire interdits aux troupeaux, pour faciliter la croissance et la fructification des chênes) fournissaient aux ramasseurs de nombreux produits de cueillette (glands, menu bois, graines de térébinthe, galle de kermès, mûres, prunelles, sorbes, arborescences, asperges et salades, plantes aromatiques, truffes, champignons, escargots, etc.), sans compter l'exploitation collective du bois par les coupes, l'écorçage et le charbonnage.

L'intense utilisation des garrigues et la « fureur des défrichements », qui se firent au cours des siècles, les ont rapidement dégradées. Paysans, bergers, boisilleurs, verriers et citadins ont une lourde part de responsabilités.

2°) Le type des Marges (communautés de plaine, riveraines de la Garrigue : plaines littorales, de l'Hérault, du Vidourle, du Vistre). Le territoire communal s'étend pour moitié en garrigue, le reste est assis en plaine. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, vignes, olivettes et quelques champs couvraient les côteaux. La plaine alluviale formait une terrasse caillouteuse colonisée par la vigne. La garrigue calcaire était recouverte de bois, surtout communaux, servant de terrains de pacage et de réserves possibles de terres à blé.

3°) Près des grandes villes comme Nîmes, l'influence séculaire de l'homme a marqué plus profondément dans le paysage. Car la garrigue a joué un rôle de premier plan dans la vie des artisans nîmois. On y trouvait une multitude de petits champs, entourés de murailles de pierre sèche pour en indiquer la prise de possession et protéger les récoltes contre les troupeaux et les maraudeurs. Dans un coin, une « capitelle », cabane en pierre sèche servant à entreposer temporairement les récoltes, profilait la silhouette conique de sa voûte en encorbellement. Dans ces enclos aux formes bizarres, se mêlaient céréales, légumes, arbres fruitiers variés. Ailleurs, des « devois » avaient été partagés, selon un plan d'ensemble, en champs de formes géométriques très régulières. Tous ces champs appartenaient à des artisans de la ville, des « rachalans », et leur fournissaient les produits indispensables. Cela au prix d'un rude labeur pour rompre et extriper la terre, construire les terrasses, les murs et les citadelles, entasser les pierres et féconder un sol rare et pauvre. « En assurant au prolétariat urbain un apport de ressources en nature, la Garrigue a permis à la Grande Ville de jouer son rôle industriel, commercial et politique ». Au lieu de demeurer un bois-taillis clairière, la Garrigue est devenue un verger méditerranéen ».

Dans tous les cas, les ressources étaient très appréciées, surtout des pauvres gens ; et leur utilisation a provoqué un conflit latent, souvent aigu, entre agriculteurs et boisilleurs, ou entre rachalans et bergers. Parfois il y a eu cumul : l'agriculteur s'est doublé du pasteur, car il y eut une étroite « association du labour et de la pâture », selon le mot de Marc Bloch. C'est en effet le trait caractéristique de l'économie ancienne.

Depuis le triomphe de la vigne, le Languedocien a négligé et méprisé les menus profits tirés de la garrigue. Le « quebracho » du Chaco argentin a supplanté l'écorce de chêne-vert ; l'usage de la houille et du mazout, celui des bois de feu. La valeur moyenne des coupes est tombée vertigineusement. L'élevage des ovins a presque disparu.

Les événements actuels ont amené une exploitation nouvelle de la garrigue, avec acharnement et sans ménagement (écorçage, coupes pour les besoins des gazogènes, charbons de bois) Les genêts d'Espagne fournissent aux tisseurs une trame solide. Les fruits et les baies ne sont pas dédaignés, pas plus que les plantes aromatiques. Ainsi on aperçoit des possibilités variées qu'offre la Garrigue. Mais sa mise en valeur doit être réglementée, surveillée. A cette seule condition, on pourra l'exploiter rationnellement, tout en la préservant.

*André Billange.*